DOUCHES	
Classe ZZ	1 100

SECTEUR D'ACTIVITÉ	FACTEUR CORRECTIF
Etablissements sportifs	2,7
Autres secteurs	0,7

NOMBRE DE SYSTÈMES mis en place

ÉVIERS OU LAVABOS	
Aérateurs non régulés classe Z	200
Aérateurs auto-régulés	350

x

SECTEUR D'ACTIVITÉ	FACTEUR CORRECTIF
Bureaux	1,9
Enseignement	2,8
Commerces	2,5
Hôtellerie, restauration	0,7
Santé	1
Etablissements sportifs	2,7
Autres secteurs	0,7

x

NOMBRE DE SYSTÈMES mis en place
N

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-49**

Unité de chauffage au gaz en toiture à haute efficacité énergétique

1. Secteur d'application :

Bâtiments tertiaires : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination :

Mise en place d'une unité de chauffage en toiture (Roof Top) à haute efficacité énergétique alimentée par un brûleur gaz.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Le roof top doit pouvoir condenser. En conséquence, il est équipé :

– soit d'un brûleur modulant permettant la condensation des fumées à puissance intermédiaire ;

– soit d'un deuxième échangeur permettant la condensation des fumées à Pmax.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 21 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT EN KWH cumac/kW par puissance installée
2 850

x

PUISSANCE en kW
P

ZONE CLIMATIQUE	FACTEUR correctif
H1	1,1
H2	0,9
H3	0,6

x

SECTEUR d'activité	FACTEUR correctif
Commerces	1
Autres secteurs	0,7

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-50**

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid

1. Secteur d'application :

Bâtiments tertiaires existants.

2. Dénomination :

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 25 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

Montant en kWh cumac = $[\alpha - (\beta/COP_{ré})] \times Fc \times P$

Avec :

SECTEUR D'ACTIVITÉ	α	β
Data centers	44 038	105 250
Musées	33 542	80 166
Santé	44 038	105 250
Commerces	19 083	45 608
Bureaux	10 275	24 558
Hôtellerie, restauration	17 615	42 100
Autres secteurs	8 367	19 998

×

ZONE CLIMATIQUE	FACTEUR CLIMATIQUE (Fc)
H1 et H2	1
H3	2

Où $COP_{ré}$ du réseau de froid est la valeur du COP est attestée par l'enquête annuelle du Syndicat national du chauffage urbain (SNCU) et P est la puissance souscrite par l'abonné en kW.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-51**

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid alimenté par des énergies renouvelables marines (France d'outre-mer)

1. Secteur d'application :

Bâtiments tertiaires en France d'outre-mer.

2. Dénomination :

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid alimenté par des énergies renouvelables marines.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 20 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT UNITAIRE en KWH cumac/m²	
La Réunion	800
Martinique, Guadeloupe et collectivités d'outre-mer (*)	900
Guyane	1 000

×

SURFACE climatisée (m²)
S

×

SECTEUR D'ACTIVITÉ	FACTEUR d'occupation
Enseignement	0,7
Commerces	1,3
Santé, hébergement	1,6
Bureau	1
Autres secteurs	0,7

×

MULTISPLIT	
Avec (**)	Sans
3	1